



Office Notarial
Solliès-Pont & Solliès-Toucas

**Pièces et informations à fournir
Pour établir une donation**

Afin de compléter votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir :

1/ Remplir le questionnaire d'état-civil (à télécharger dans les documents téléchargeables de notre site Internet).

2/ Nous communiquer les informations et documents suivants :

- la copie de votre pièce d'identité,
- la copie intégrale du titre de propriété du ou des biens immobiliers que vous projetez de donner,
- si possible des avis de valeur du ou des biens immobiliers que vous projetez de donner,
- en cas de donation de parts de société : la copie des statuts de société, la valeur des parts et le montant des comptes courants d'associés.



Carole ADET
Notaire salarié

Stella DUTHEIL
Notaire salarié

ETUDE SOLLIES-PONT

51, Avenue des Palmiers
Résidence Les Terrins - Bât. B
83210 Solliès-Pont
(Parking face à l'étude)

☎ : 04.94.28.90.42
☎ : 04.94.28.97.59
office83067.sollies-pont@notaires.fr

Successes de Maîtres :
BINDELLI, CHRETIEN, HUSSON,
BRU, AYMES, GOUZIAN, THOMAS,
ESCALON, BOUFFIER et
GERFROIT.

ETUDE SOLLIES-TOUCAS

83, Avenue Thyde Monnier
83210 Solliès-Toucas
(Parking derrière l'étude)

☎ : 04 94 28 18 18
office83091.sollies-toucas@notaires.fr

Successes de Maître Yann
DOMAGEAU.

SITE INTERNET :

bindelli-vinai-figarol-janet.notaires.fr



L'Etude est équipée d'un système de visio-conférence

Etudes fermées le Samedi

Société titulaire d'un Office Notarial à Solliès-Pont et à Solliès-Toucas

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

Tout règlement d'un montant supérieur ou égal à **3.000 €** doit obligatoirement être effectué par virement bancaire.